

COMMUNE DE ST SAUVEUR SUR TINEE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 FEVRIER 2020

Présents :

Josiane BORGOGNO, maire

Mireille PISCINA 1^{ère} adjointe

Laurent RICHER 2^{ième} adjoint

Franco FIORENZA conseiller municipal

Jean MERRA conseiller municipal

Christine POILANE conseillère municipale

Excusés :

Anne Marie ZIMMERMANN conseiller municipale donne procuration à Josiane BORGOGNO maire

Christel GIOVANDO conseillère municipale donne procuration à Laurent RICHER adjoint

Absent :

Anthony CHEMIN conseiller

Secrétaire de séance : Mireille PISCINA

La séance est ouverte à 9 h 15 par Madame le Maire

Ordre du jour avec délibérations :

& Approbation du compte administratif communal 2019

Le compte administratif communal 2019 est présenté par Mireille PISCINA 1^{ère} adjointe et approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. Le compte administratif communal 2019 dégage un excédent de trésorerie de 731 407,15 €

Madame le Maire fait part de sa satisfaction quant aux résultats de la gestion communale

& Approbation du compte administratif CCAS 2019

Le compte administratif CCAS 2019 est présenté par Mireille PISCINA 1^{ère} adjointe et approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

& Approbation du compte de gestion communal 2019

Le compte de gestion communal 2019 est élaboré par le trésorier des finances publiques et reprend les comptes de la commune. Il est approuvé à l'unanimité par le conseil communal

& Approbation du compte de gestion CCAS 2019

Le compte de gestion CCAS 2019 est élaboré par le trésorier des finances publiques et reprend les comptes du CCAS 2019. Il est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

& Vote du budget primitif communal 2020

Le budget primitif 2020 est présenté par Josiane BORGOGNO, maire, et voté à l'unanimité par le conseil municipal.

FONCTIONNEMENT : Dépenses : 1 673 430,15 €

Recettes : 1 673 430,15 €

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement

INVESTISSEMENT : Dépenses : 1 565 260,79 €

Recettes : 1 565 260,79 €

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes d'investissement

& Vote du budget primitif CCAS 2020

Le budget primitif du CCAS 2020 est présenté par Josiane BORGOGNO, maire, et voté à l'unanimité par le conseil municipal

FONCTIONNEMENT : Dépenses : 21 200 €

Recettes: 21 200 €

Le budget est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement

Madame le Maire précise que la dernière échéance annuelle de l'emprunt souscrit pour la construction de la gendarmerie été payée en 2019 et de ce fait la commune aura une dépense en moins de 170 000 € sur le budget 2020

Elle précise également que la dernière échéance de l'emprunt souscrit pour la réfection des réseaux a été payée en janvier 2020 et de ce fait la commune aura une dépense en moins de 36 000 € sur le budget 2021.

DIVERS

& Projets médicaux

Madame le Maire confirme qu'un médecin sera en poste au début du mois de septembre 2020 à raison de 3 jours par semaine les lundis, mardis et mercredis.

Concernant la délivrance des médicaments, il n'y a aucun changement. Seul le lieu changera. Ce sera à l'ancien point tourisme dans les locaux où officieront le médecin, la kinésithérapeute et l'ostéopathe.

Une proposition d'utilisation des locaux sera aussi faite aux infirmières.

POINT TRAVAUX

& Pont de la Bergio

L'ONF est en charge des travaux. Ceux ci n'ont pas pu se faire en 2019 à cause des travaux EDF et du débit de l'eau dans la rivière.

Le projet est financé et subventionné.

Les travaux sont prévus pour le début de l'été. Il sera nécessaire de recontacter les services ONF

& Pont du collège

Il est prévu un début des travaux courant 2020. Ces travaux sont rendus obligatoires par les services de l'Etat pour sécuriser le collège. Ils seront pris en charge à 80 % par le département et 20 % par la métropole. La commune ne sera pas impactée financièrement

& reprise du commerce

Une convention a été signée avec la CCI afin d'aider la commune dans la recherche d'un exploitant.

Concernant les annonces passées, quelques dossiers ont été retirés en mairie.

Madame le Maire indique avoir reçu un candidat et attendre la remise de son dossier.

L'ordre du jour étant terminé, Madame le Maire lève la séance à 11h